



**Paroisse Saint Vincent de Paul
de Marigny**

AUTORISATIONS PARENTALES

Mme, M :

Demeurant :

Responsables légaux de :

Entrée / sortie et responsabilité

- A son arrivée, l'enfant doit se présenter à la salle de catéchisme définie en début d'année pour son niveau, aux jours et heures convenus.

- Autorisent leur enfant, à la fin de la catéchèse :

- à rentrer seul oui non

- à rentrer accompagné de **Nom – Prénom** :

Qualité : **Tél** :

Une pièce d'identité pourra être demandée à la personne se présentant pour venir chercher l'enfant si elle n'est pas connue.

Assiduité

- Par courtoisie et pour question de sécurité, s'engagent à signaler l'absence de son enfant à son / sa catéchiste avant la séance.

- Et d'accompagner ou de déposer son enfant à tous les dimanches initiatiques ou manifestations **obligatoires** qu'il aura durant sa démarche de préparation à la Première Communion, Profession de Foi ou Confirmation.

Autorisation de transport et de de sortie

Autorisent leur enfant à se déplacer (à pied, en voiture ou en car) avec les catéchistes pendant les heures de catéchèse pour se rendre à l'église, ou aux différentes sorties organisées dans le cadre de la catéchèse.

Informations et autorisation médicales

Si votre enfant a des problèmes de santé (asthme, allergie alimentaire ou médicamenteuses, ou autres), merci de le signaler afin d'éviter tout incident :

Autorisent les responsables à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitement médical avec ordonnance, appel du 15, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Merci de nous communiquer vos numéros de téléphones :

Père : Maison : Travail : Portable :

Mère : Maison : Travail : Portable :

Numéro de Sécurité sociale de l'enfant :

Droit à l'image

Acceptent que leur enfant soit pris en photo dans le cadre de la vie paroissiale pour l'année 2019-2020 (catéchèse, temps fort, messes dominicales...) et que les photos puissent être publiées dans la presse locale ou le journal paroissial, et sur le site internet du diocèse.

Fait à :

Signature des responsables légaux

Le :

précédé de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »